



## **Colloque des DGS de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

*« Pas d'acte II de l'autonomie sans repenser  
le modèle économique des universités »*

\* \* \* \* \*

**Mercredi 10 juillet, jeudi 11 juillet & vendredi 12 juillet 2024**

**Université de Bordeaux**

Site Pey Berland  
Pôle juridique et judiciaire  
365 place Pey Berland  
33000 Bordeaux

**PROGRAMME**

## MERCREDI 10 JUILLET

Dès 19h00 : Pot d'accueil

\* \* \* \* \*

## JEUDI 11 JUILLET

Dès 08h30 : Accueil

09h00-10h00 : Allocutions d'ouverture par

**Valérie Gibert**, Présidente de l'ADGS

**Dean Lewis**, Président de l'Université de Bordeaux

Représentant France Universités : à confirmer

Représentant CDEFI : à confirmer

Représentant DGESIP : à confirmer

10h00-10h30 : Présentation par **Enora Pruvost**, Directrice adjointe Gouvernance à l'EUA des différents modèles économiques européens

10h30-12h30 : Table ronde 1 : Des modèles économiques variés au service de missions évolutives

*Animateur : Vincent Jolys - DGS CentraleSupélec*

Qu'il s'agisse du niveau européen ou en France, divers modèles économiques ou d'activité coexistent : la table ronde permettra d'évoquer la variété des modèles d'activité existants en se concentrant sur l'équilibre entre les diverses sources de recettes et leur utilisation. Elle permettra d'évoquer des modèles européens ainsi que des modèles français différents.

- Le rôle des appels à projet, notamment dans le financement de la recherche en Europe et l'influence sur les modèles organisationnels : **Cécile Crespy**, Professeure de sciences politiques à Sciences Po Toulouse – Junior IUF
- 2 exemples européens dans un contexte institutionnel différent mais des problématiques comparables
  - Danemark : **Arnold Boon**, Directeur général de Copenhagen Business School – université publique
  - Angleterre : **Ian Callaghan**, Chief Resource Officer and University Secretary – université d'East Anglia
- **Yves Poilane**, ancien Directeur de Telecom Paris, du groupe Ionis et Président de la Fondation Mines Telecom
- **Benoît Lepine**, Chef de département adjoint au Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives

12h30-14h00 : Pause déjeuner

14h00-16h00 : Table ronde 2 : Les établissements d'enseignement supérieur à l'interface de nombreuses politiques publiques

*Animatrice : Irène Gazel - DGS Université Lumière – Lyon II*

Les articles L 123-3 et 123-2 du code de l'éducation donnent aux établissements publics d'enseignement supérieur la responsabilité de missions très variées au-delà de la formation et de la recherche.

Pour assurer ces missions, les EPSCP bénéficient d'une subvention pour charge de service public dont les modalités d'attribution restent fondées sur un historique issu du modèle Sympa (formation et recherche). Depuis plusieurs années se sont ajoutées des dotations spécifiques plus ou moins importantes destinées à financer tel ou tel aspect des politiques publiques qui se succèdent parfois même sur des champs non couverts par les missions résultant du code de l'éducation (typiquement la vie étudiante ne fait pas partie des missions des établissements, dans le code de l'éducation, même si elle devient partie intégrante des missions des établissements). En revanche le modèle de financement de la mission formation reste fondé sur des droits d'inscription fixés par le MESRI.

La table ronde devra permettre d'évoquer la variété des missions des établissements, leur impact sur leurs stratégies et de s'interroger sur les nouvelles procédures de contractualisation qui se sont succédé visant à développer une approche globale.

- Mission formation : la question des droits d'inscription // justice sociale : un panorama européen : **Nadine Burquel**, Directrice générale de l'association Humane
- De nouvelles missions :
  - o Transition énergétique : quels leviers d'action pour quels objectifs ? **Cécile Thévenin**, Adjointe à la sous-directrice stratégie et expertise de l'immobilier de l'Etat
  - o De nouveaux acteurs pour de nouvelles missions : les Régions financeurs des politiques de l'Etat ou nouveaux prescripteurs ? : **Gérard Blanchard**, Vice-Président du Conseil régional Nouvelle Aquitaine
  - o Le dialogue contractuel, outil de globalisation : **Samuel Malveyraud**, Vice-Président Finances et moyens, Université de Bordeaux

16h15-18h15 : Table ronde 3 : Quelles libertés (et quels obstacles ?) pour quelles stratégies de ressources ?

*Animateur : Vincent Moreau - DGS Université de Bordeaux*

Depuis plusieurs années, les établissements sont vivement encouragés à développer leurs ressources propres. Elles y sont d'ailleurs parvenues en grande partie, la part des ressources propres ayant augmenté de 82.7% entre 2016 et 2022. Pour autant, permettent-elles de dégager la marge qui contribuerait à une meilleure autonomie des établissements ?

Introduction : **Frédéric Forest**, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

- Bilan provisoire de l'appel à projet ASDESR : **Marc Saillard**, responsable de programme à l'ANR
- Echapper aux rigueurs des cadres publics : les filiales solution miracle ou piège ? **Me Landot** cabinet Landot
- Le recours à l'emprunt : **Tanguy Desrousseaux**, BEI
- Les fondations : illusion lyrique ou manne inépuisable ? : **Thomas Heckel**, Directeur Fondation Université et Hôpitaux universitaires de Strasbourg

À 19h45 : Réception - Dîner

\* \* \* \* \*

## VENDREDI 12 JUILLET

08h30-09h30 : Assemblée générale de l'ADGS

09h30-11h00 : Table ronde 4 : Quelles marges de manœuvre pour modifier les structures de coût ? Quels leviers les établissements peuvent-ils actionner ? De quelles libertés disposent-ils ?

*Animatrice : Florence Housset - DGS Sorbonne Université*

Si autonomie = responsabilité, il revient également aux établissements d'interroger leurs modèles propres et les marges de manœuvre disponibles sur les structures de coût, ainsi que les grandes évolutions auxquelles ils sont confrontés pour l'avenir.

Des modèles budgétaires internes différenciés : DGS à préciser

Un établissement centralisé : à déterminer

Un établissement facultaire à déterminer

Le pilotage de l'offre de formation : **Alain Sarfati**, Conseiller prospective et stratégie à la DGESIP, ancien Président de l'Université Paris Sud

L'IA et les nouvelles technologies, vecteur de transformation : **Raphael Costambeys-Kempczynski**, Directeur éducation du Learning Planet

La vaine illusion de l'autofinancement : l'innovation et le transfert de technologies : **Patrick Cazeneuve**, Président de la SATT TTT

11h00-12h30 : Session conclusive : Quel modèle de répartition pour quelles missions et pour quelle autonomie ?

avec **Bernard Dizambourg**, Conseiller auprès de France Universités

12h30 : Buffet final

Après-midi : Visite proposée par l'Université de Bordeaux à l'**Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV)**

\* \* \* \* \*